SUD éducation 62
71 bis rue R. Salengro, 62223 SAINT-LAURENT-BLANGY
Tél. : 06 73 35 87 67 / sudeduc62@gmail.com
www.sudeduc62.lautre.net

2019

Formation Syndicale

AESH-AVS

Pour Qui ? :
Ouvert à toutes et tous (syndiqué-e ou non)

Quand ? :
Mardi 19 mars 2019
9h-17h (horaires approximatifs)

Où ? :
Union Syndicale Solidaires 62
71 bis rue Roger Salengro
62223 Saint-Laurent-Blangy

Par qui ? :
Organisé par Sud éducation 62

Quoi ? :
La « formation » se voulant construite autour des attentes des participant-es, le contenu pourra être adapté. Il est prévu d'aborder : Recensement des difficultés au travail / Les différents types de contrats et les droits / Les revendications : Quelles missions ? Quel statut ? Quels droits ? Quelles conditions de travail ? Quel salaire ?

Comment ? :
1° FAIRE LA DEMANDE AUPRES DE L'ADMINISTRATION par la voie hiérarchique AVANT LE 19 février 2019 (voir modèle ci-joint)
2° S'INSCRIRE auprès de SUD éducation 62 au plus vite, sudeduc62@gmail.com ou 0673358767 [Attention, le nombre de place est limité]

A noter :
Le repas compte-tenu des revenus particulièrement bas des participant-es sera pris sur place et offert par le syndicat (salades, saucisses, pain, fruits, café, biscuits)

Rappel :
Chaque fonctionnaire ou agent non-titulaire, syndiqué ou non, a droit à 12 jours de formation syndicale par an, fractionnables à volonté.
Pour en bénéficier, il faut remplir et adresser à l'administration par la voie hiérarchique une demande écrite (modèle ci-dessous) au moins un mois à l'avance. L'absence de réponse (15 jours avant le stage) équivaut à un accord de l'administration.
Pendant le stage, une attestation de stage sera donnée à chaque participant, à remettre au retour à l'administration si elle la demande.